

N° 1020

Département de l'Oise

Arrondissement de Beauvais.

Chemin de grande communication N° 109 du Chêne N. D.  
à St Germer.

Dates des  
mises à jour.

Septembre 1907

CUIGY

Plan des alignements de cette traverse

Dressé par l'agent voyer soussigné  
Beauvais le 13 Août 1869  
Signé Brière

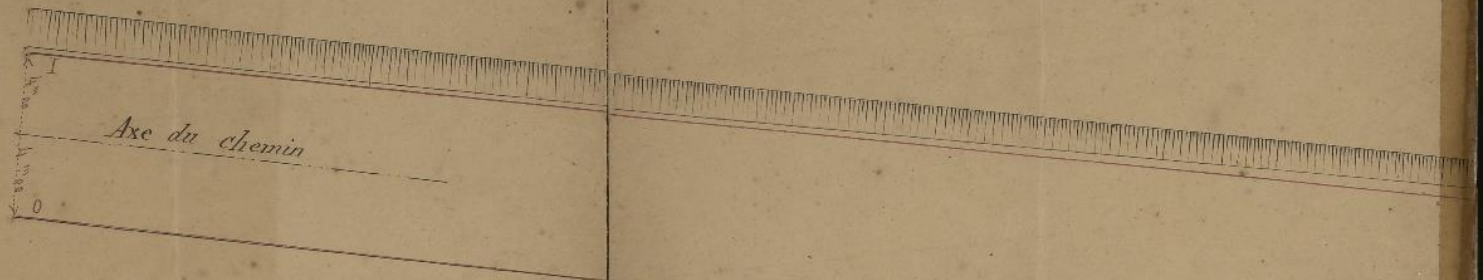
Vu et soumis à l'approbation  
par l'ingénieur en chef soussigné  
Beauvais le 21 Août 1869  
Signé J. Gosselin

Vu et présenté par l'ingénieur  
ord<sup>re</sup> soussigné  
Beauvais le 14 Août 1869  
Signé Donich

Vu et approuvé conformément à  
notre arrêté de ce jour  
Beauvais le 14 Août 1869  
Le Préfet de l'Oise  
Signé Chorroau

1-3 Alignement parallèle à l'alignement 0-2 et mené à 8<sup>m</sup> de cet alignement

V<sup>e</sup> Cressonnier, Jules



Duret, Charles

Dutois, J. B<sup>e</sup>

Wamber, Auguste

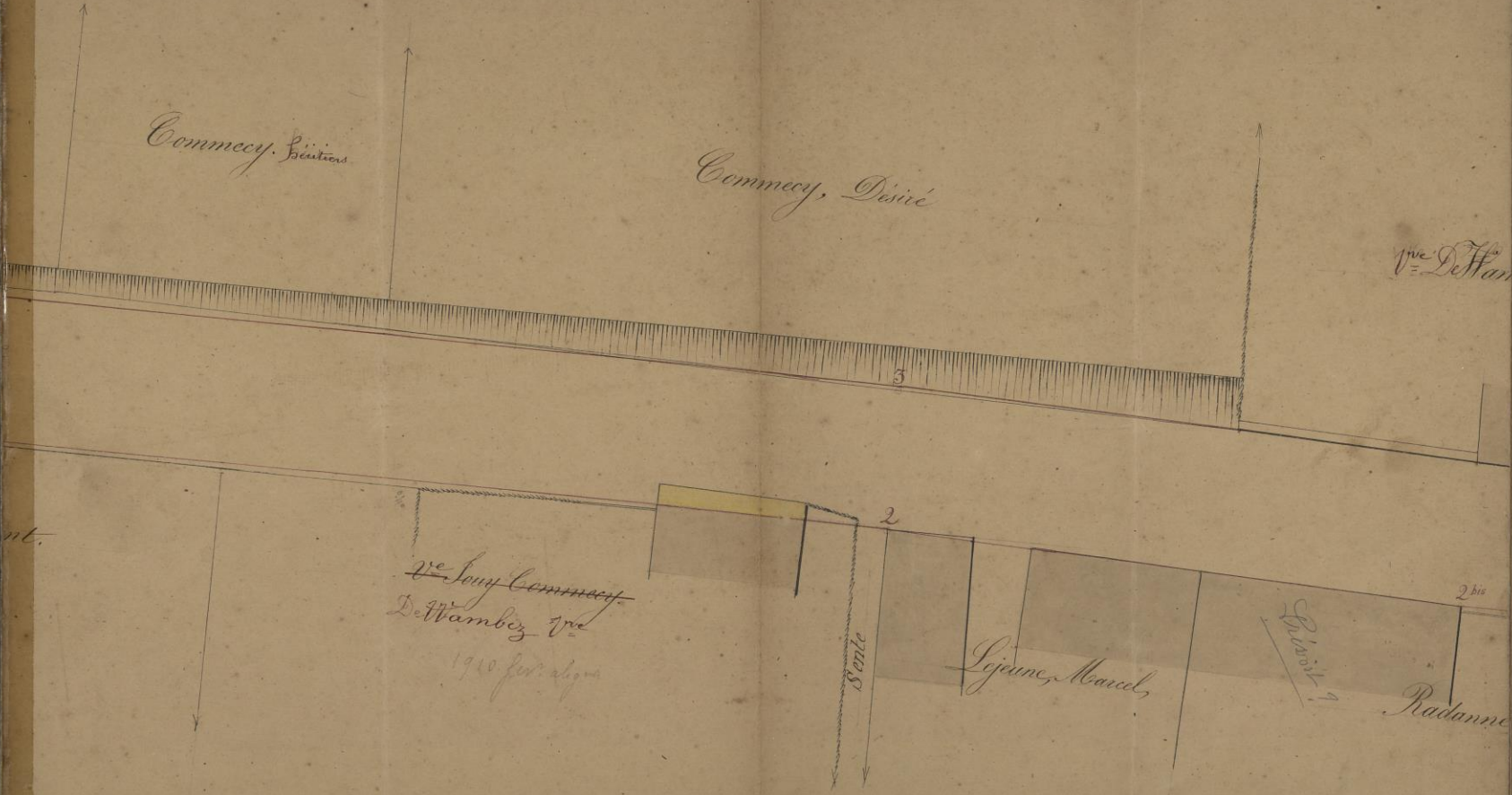
Coussin

0-2 Alignement partant du point 0 pris à 14<sup>m</sup> de l'axe du chemin et placé à 33<sup>m</sup> 60 avant la limite séparative des propriétés Duret & Dutois et aboutissant au point 2, angle côté du Chemin N. D. du 1<sup>er</sup> Bâtim<sup>nt</sup> de St. Suzanne



3-5 Alig<sup>7</sup> passent par le mur de S. Wandez vers le chene N. D. il se termine au point 3 où il rencontre l'alig<sup>6</sup> précédent, vers St Germer il se termine au point 5 situé sur la séparat<sup>on</sup> des 2 batiments de S. Wandez

5-7

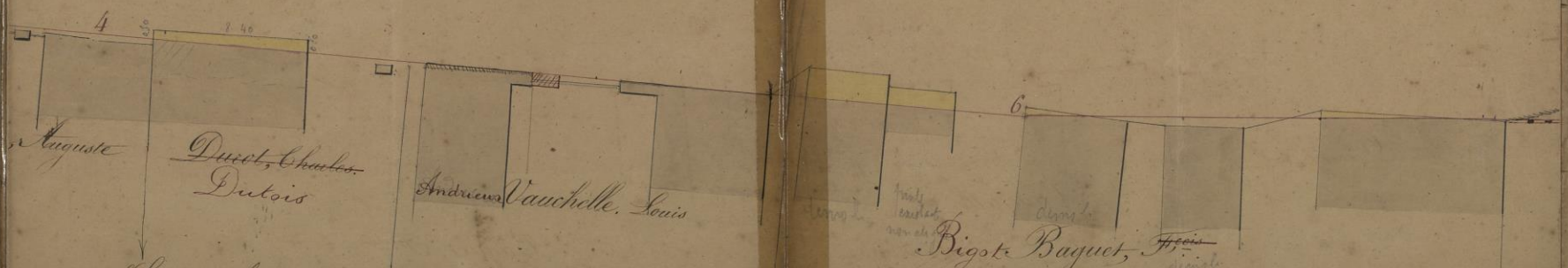
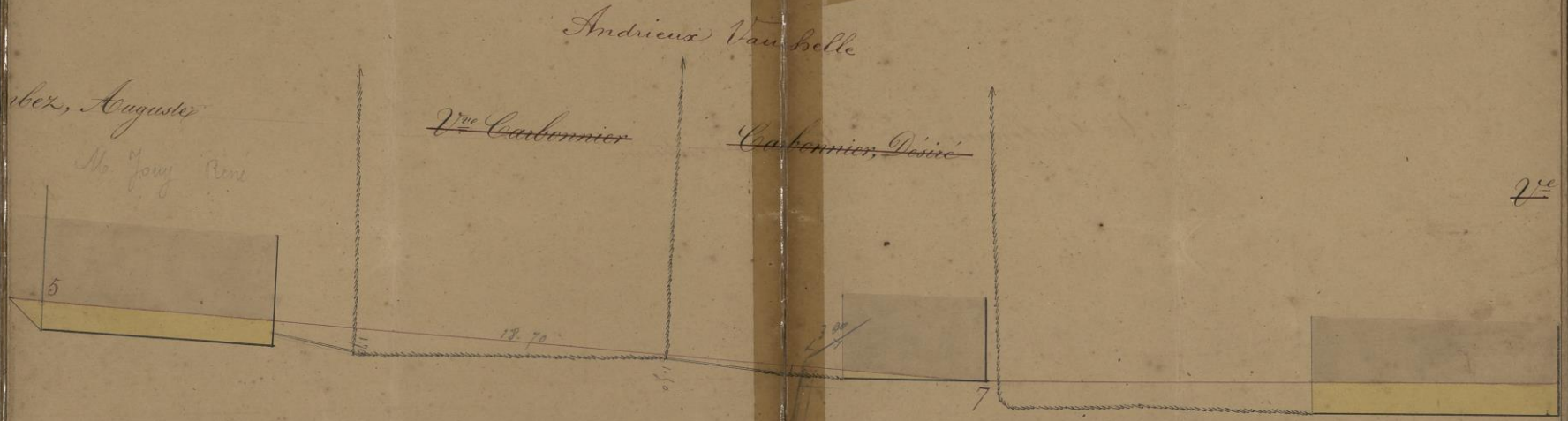


2-4 Alig<sup>7</sup> partent du point 2 et passent par le point 2 au angle côté de St Germer du 1<sup>er</sup> batiment de S. Radanne il se termine au point 4 où il rencontre l'alig<sup>8</sup> suivant

4-6 Alig<sup>8</sup> il se termine

Élig<sup>e</sup> partant du point 5 et aboutissant au point 7 angle côté de St Pierre du batim<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> Carboumier

7-9  
9-11



passant par la façade des 2 batiments de St Vauchelle. Vers l'église NLD, il se termine au point 4 où il rencontre l'align<sup>e</sup> précédent Vers St Pierre au point 6, situé sur la façade en retour, côté du Chêne NLD du 3<sup>e</sup> batiment de St Raquet

6-8  
8-

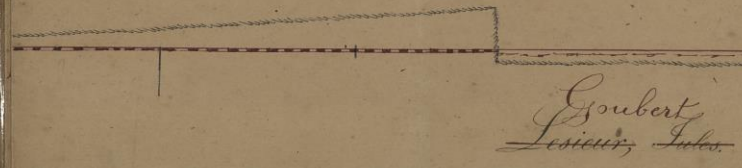
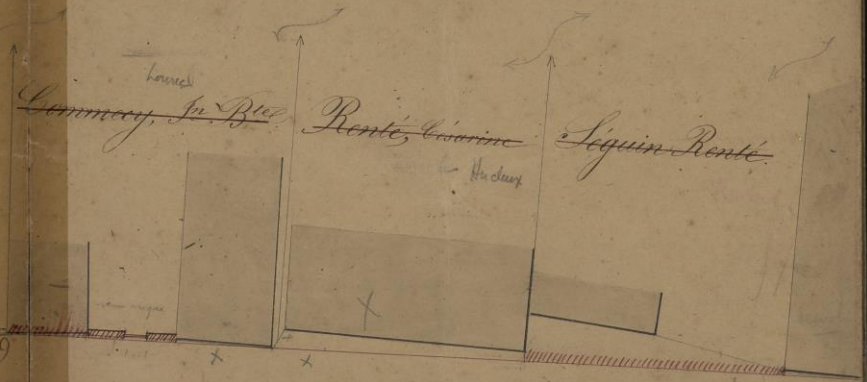


Alignement partant du point 7 et aboutissant au point 9, angle côté du Côte N.E. du 1<sup>er</sup> bâtiment du S<sup>r</sup> Commaey  
 Alignement partant du point 9 et aboutissant au point 11, angle, côté de S<sup>r</sup> Germer du 2<sup>em</sup> bâtiment du S<sup>r</sup> Sequin

11-1  
 13-

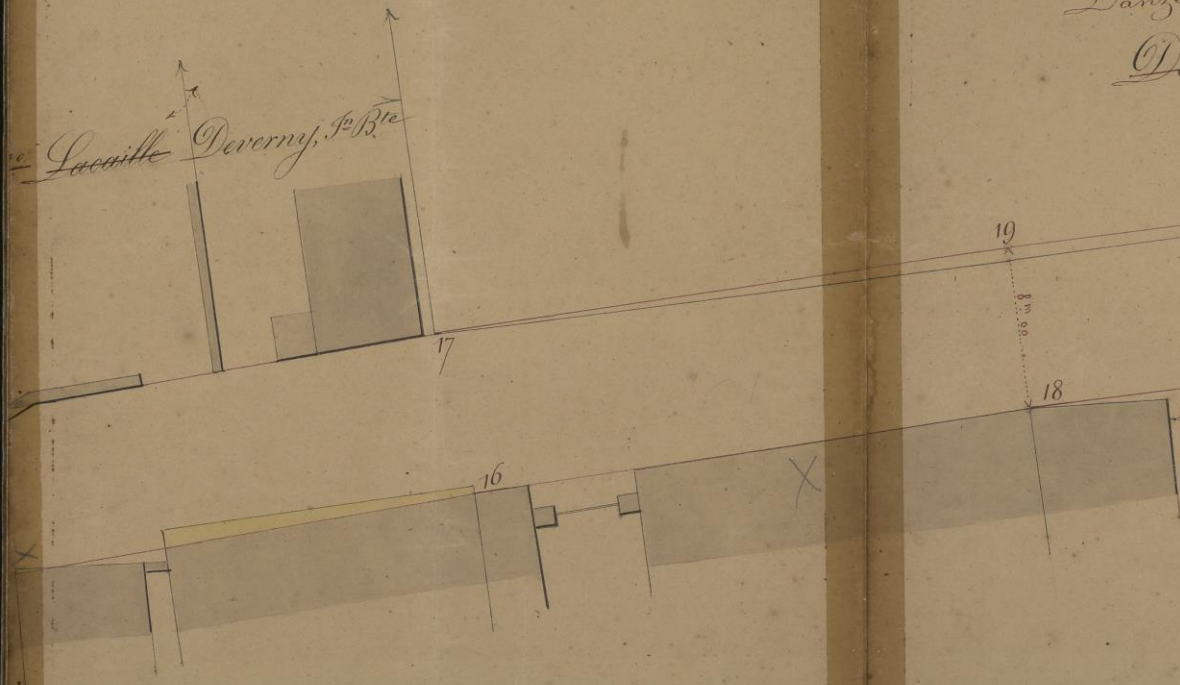
1/200

Rue Genot  
 Coessonnier



Alignement partant du point 6 et aboutissant au point 8, angle, côté du Côte N.E. du bâtiment du S<sup>r</sup> Lesieur  
 Alignement consacré

lig<sup>e</sup> passant par le mur de la V<sup>e</sup> Lacaille et par le bâtiment du S<sup>r</sup> Devernoy vers le Chêne R. D. il se termine au point 15 situé sur la face en retour, côté de St Germer  
 En S<sup>r</sup> Devernoy vers S<sup>r</sup> Germer il se termine au point 17 situé sur la limite séparant les propriétés Devernoy & De Grasse  
 lig<sup>e</sup> partant du point 17 et passant par le point 19 situé à 8<sup>m</sup> 00 du point 16



Danzel d'Aumont.  
 De Grasse

De Grasse  
 Danzel d'Aumont

16-18 lig<sup>e</sup> partant du point 14 et aboutissant au point 16, angle rentrant, côté du Chêne R. D. que suit le bâtiment  
 18-20 lig<sup>e</sup> partant du point 18 et aboutissant au point 20, angle rentrant, côté de St Germer de l'avant, limite bâtiment du S<sup>r</sup> De Grasse

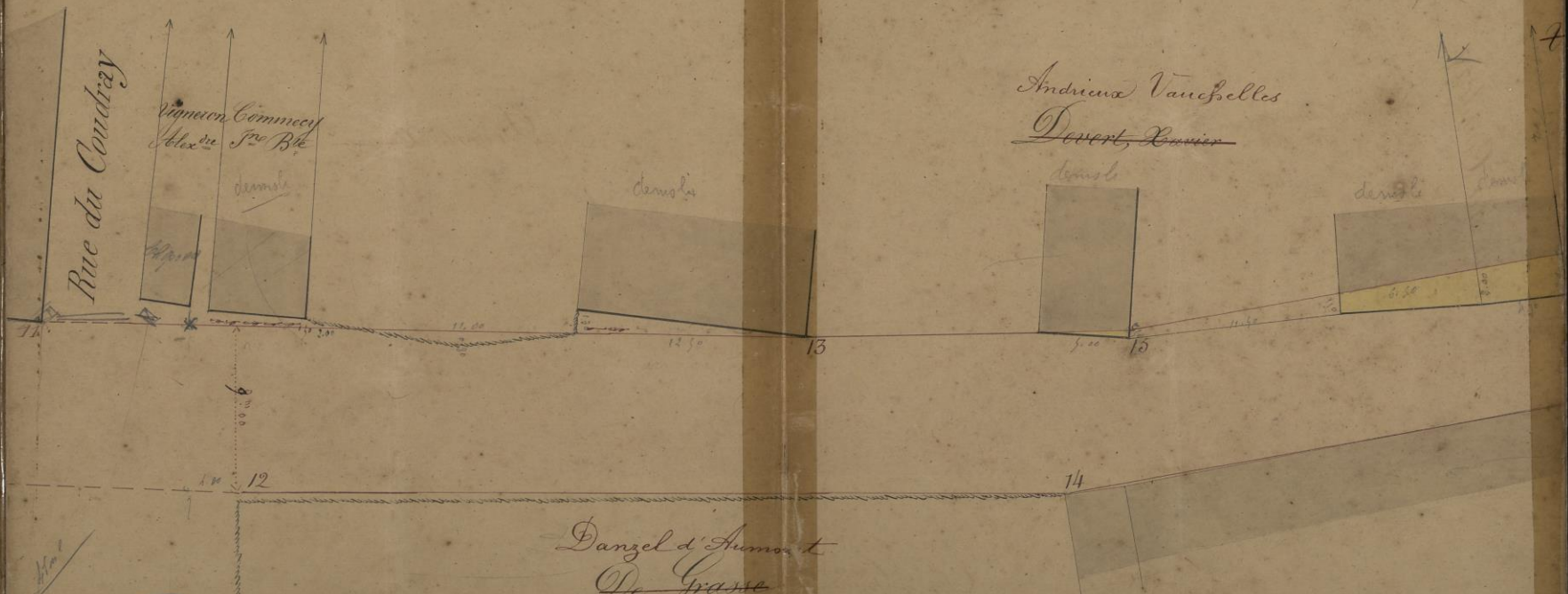
18-20 lig<sup>e</sup> partant du point 18 et aboutissant au point 20, angle rentrant, côté de St Germer de l'avant, limite bâtiment du S<sup>r</sup> De Grasse



3 Alig<sup>e</sup> partant du point 11 et aboutissant au point 13. angle coté de S. Corner du 1<sup>er</sup> bâtiment du S. Devert

15 Alig<sup>e</sup> partant du point 13 et aboutissant au point 15 décrit plus loin

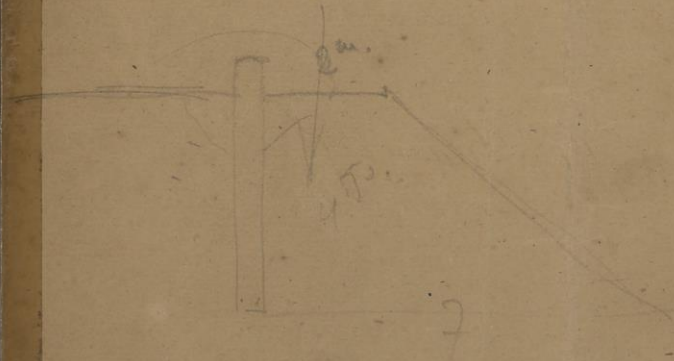
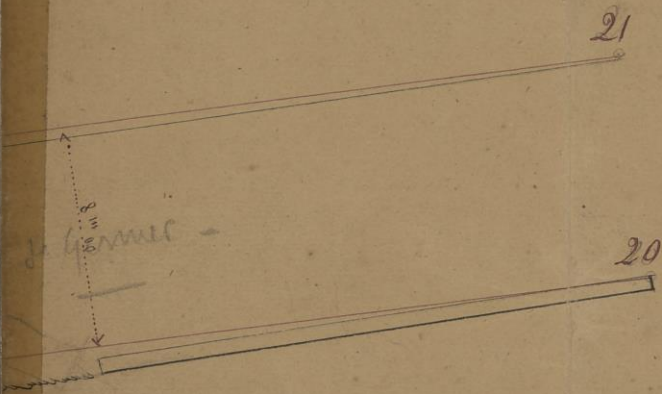
15-17  
 da bâtiment  
 17-19



12-14 Alig<sup>e</sup> partant du point 12 situé au droit de l'angle que fait la rue du S. De Grasse avec la rue de l'église et placée à 9<sup>me</sup> de l'alig<sup>e</sup> 11-13, il aboutit au point 14. angle coté du Corner N.O. du 1<sup>er</sup> bâtiment du S. De Grasse

14  
 15

aligné parallèle à l'aligné 18-20 et mené à 8<sup>m</sup> de cet aligné



au point 20, angle côté de St-Jerome du mur de mare du S<sup>r</sup> De Grasse



